

Communiqué de presse

Le 28 février 2022

Autosuffisance alimentaire : une transition vers de nouveaux modèles agricoles dans en Outre-mer d'ici 2030 ?

Vingt-trois leviers pour améliorer l'autosuffisance alimentaire des départements d'Outre-mer sont identifiés dans une étude, coordonnée par le Cirad et présentée au Salon international de l'agriculture.

Cette étude, réalisée à la demande de l'Agence Française de Développement et avec l'appui financier du Ministère des Outre-mer, s'inscrit dans l'objectif annoncé par le Président de la République d'une stratégie d'évolution de la politique agricole pour aller vers l'autonomie alimentaire à l'horizon 2030.

« Notre étude visait à renseigner de manière factuelle la situation de l'autosuffisance alimentaire de chacun des cinq Départements et Régions d'Outre-mer français - Guadeloupe, Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion - au regard de la production agricole, de l'alimentation et des politiques publiques. Elle identifie 23 leviers possibles pour l'améliorer », explique Jacques Marzin, agro-économiste au Cirad, coordinateur du rapport avec Sandrine Fréguin-Gresh du Cirad et Valérie Angeon d'INRAE.

Ces vingt-trois leviers concernent sept grands domaines d'actions :

1. Préserver les surfaces agricoles

- Levier N°1 : densifier l'urbanisation
- Levier N°2 : augmenter la SAU (Surface Agricole Utile)
- Levier N°3 : mettre du foncier agricole pour les installations hors cadre familial

2. Accompagner les changements vers des pratiques plus durables

- Levier N°4 : accompagner les exploitations pour adopter des pratiques plus durables
- Levier N°5 : développer l'agro-biodiversité cultivée au sein des exploitations
- Levier N°6 : adapter le conseil agricole aux approches globales et aux nouvelles pratiques d'apprentissage

3. Améliorer l'attractivité de l'agriculture

- Levier N°7 : traiter la question du statut des agriculteurs pour prendre en compte la diversité des formes de productions
- Levier N°8 : accompagner l'installation des jeunes désireux de s'inscrire dans la transition agroécologique
- Levier N°9 : mieux valoriser les produits agricoles pour améliorer les revenus des agriculteurs, en développant notamment les circuits courts et les labellisations

4. Promouvoir l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité

- Levier N°10 : accompagner l'approvisionnement de la restauration collective pour intégrer plus de produits locaux
- Levier N°11 : faciliter l'accès à une alimentation locale de qualité aux familles les plus fragiles par des chèques alimentaires
- Levier N°12 : mettre en place une politique d'éducation alimentaire

5. Développer les industries agroalimentaires sur la base de produits locaux

- Levier N°13 : développer la contractualisation entre organisations de producteurs et industriels
- Levier N°14 : faciliter l'accès des industries agroalimentaires locales à la commande publique alimentaire
- Levier N°15 : favoriser la transformation des produits locaux au plus près des bassins de production

6. Faire évoluer les leviers des aides directes

- Levier N°16 : améliorer la connaissance des petites exploitations pluriactives pour en faciliter le soutien et la compétitivité
- Levier N°17 : encourager la diversification par le biais de soutiens ciblés à des systèmes de production complexes (cultures associées, rotations longues, agrobiodiversité ...)
- Levier N°18 : développer le paiement pour services agroenvironnementaux pour favoriser la transition agroécologique

7. Développer et coordonner les politiques publiques autres que les soutiens directs

- Levier N°19 : stabiliser l'octroi de mer
- Levier N°20 : développer les initiatives d'éducation alimentaire en ville
- Levier N°21 : développer les Projets Alimentaires de Territoires (PAT)
- Levier N°22 : évaluer et tirer les leçons des dispositifs de politiques publiques passées
- Levier N°23 : coordonner les dispositifs de soutien sur les territoires

L'étude repose sur une analyse de la littérature et de bases de données publiques disponibles complétées par des enquêtes auprès de représentants d'une cinquantaine d'institutions œuvrant au sein des systèmes agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus, Jacques Marzin présentera le rapport, au nom de tous les auteurs, au colloque Odeadom qui se tient au Salon de l'agriculture (Pavillon 1, Espace 2000) le 1^{er} mars à 14h. Le focus sera mis notamment sur les Projets Alimentaires de Territoires (inscription presse au colloque Odeadom : lea.francois@becoming-group.com - 06 16 40 10 58).

Pour en savoir plus par territoires :

- Guadeloupe : Nadine Andrieu, Cirad
- Martinique : Valérie Angeon, INRAE
- Guyane : Nathalie Cialdella, Cirad
- La Réunion : Claire Cerdan, Cirad
- Mayotte : Joël Huat, Cirad

Contact : presse@cirad.fr

Marzin J., Fréguin-Gresh S., Angeon V. ; Andrieu N., Banoviez Urrutia V., Cerdan C., Cialdella N., Huat J., Daviron B., 2021. Étude sur les nouveaux modèles agricoles des départements d’Outre-mer. Rapport final. Cirad, AFD, 226 p.

Télécharger l’étude : <https://agritrop.cirad.fr/597946/>

A propos

Cirad - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Le Cirad est l’organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Avec ses partenaires, il co-construit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l’innovation et la formation afin d’atteindre les objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires durables, la santé (des plantes, des animaux et des écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique. Présent sur tous les continents dans une cinquantaine de pays, le Cirad s’appuie sur les compétences de ses 1650 salariés, dont 1140 scientifiques, ainsi que sur un réseau mondial de 200 partenaires. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France. www.cirad.fr

INRAE - Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement

INRAE, l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l’innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l’Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L’institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l’animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l’ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d’être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l’augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l’institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes. www.inrae.fr